



Assemblée générale

Distr. générale
2 mai 2024
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-neuvième session
Point 18 de la liste préliminaire*
Développement durable

Conseil économique et social
Session de 2024
27 juillet 2023-24 juillet 2024
Points 5 a) et 6 de l'ordre du jour

**Débat de haut niveau : réunion ministérielle
du forum politique de haut niveau pour le
développement durable organisé sous les
auspices du Conseil économique et social**

**Débat de haut niveau : réunion ministérielle
du forum politique de haut niveau pour le
développement durable organisé sous les
auspices du Conseil économique et social**

Point sur les objectifs de développement durable

Rapport du Secrétaire général**

Résumé

Conformément à la résolution [70/1](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport donne un aperçu général de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable depuis 2015, fondé sur les contributions de plus de 50 organisations internationales et régionales. Les données contenues dans le présent document sont dérivées des indicateurs du cadre mondial d'indicateurs élaboré par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, que l'Assemblée générale a adopté le 6 juillet 2017 (voir résolution [71/313](#)).

* [A/79/50](#).

** Le présent rapport a été soumis aux services de conférence après la date prévue pour des raisons techniques indépendantes de la volonté du département auteur.



I. Introduction

1. Alors qu'il reste moins de la moitié du temps avant la date butoir de 2030, les signes d'une reprise claire, régulière et générale se font encore attendre. Le rapport de cette année montre qu'à l'heure actuelle, seules 15 % des cibles associées aux objectifs du développement durable sont en passe d'être atteintes. Certes, des progrès minimes ou modérés sont enregistrés pour près de la moitié des cibles, mais il est temps d'accélérer le rythme. De surcroît, pour plus d'un tiers des cibles, on stagne, quand on ne recule pas.
2. Les premières années de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, les progrès ont été lents, mais constants, pour ce qui est de certains indicateurs critiques, toutefois, depuis 2019, les pays se heurtent à de grands obstacles d'ordre mondial. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les conflits qui se multiplient, les tensions géopolitiques et commerciales et les effets toujours plus graves des changements climatiques se conjuguent pour compromettre la réalisation des objectifs. De surcroît, les énormes failles des systèmes économiques et financiers mondiaux, associées à des injustices historiques et à un affaiblissement de la solidarité mondiale, font que les pays en développement et les personnes les plus vulnérables au monde sont les plus pénalisés.
3. Conséquence de la pandémie et d'autres facteurs, en 2022, 23 millions de personnes de plus qu'en 2019 vivent dans l'extrême pauvreté et 123 millions de personnes supplémentaires souffrent de la faim ; l'écart de croissance du revenu par habitant se creuse ainsi davantage entre les pays les plus pauvres et les pays les plus riches. Si la réalisation de certaines cibles liées à la santé avance, dans l'ensemble, les progrès en matière de santé au niveau mondial ralentissent depuis 2015. Les progrès en matière d'éducation – dont dépendent tant d'objectifs – restent un sujet de préoccupation majeur : en 2019, seuls 58 % des élèves dans le monde avaient le niveau minimum de compétence en lecture à la fin de l'école primaire et un jeune sur cinq était non scolarisé et sans emploi ni formation. L'engagement pris dans le Programme 2030 de réaliser l'égalité des genres reste un objectif lointain, car les progrès en matière de parité des genres dans la vie publique et les postes à responsabilités sont limités et la violence contre les femmes et les filles continue d'être élevée.
4. Dans le domaine du climat et de la biodiversité, bien que les pays développés aient réduit les émissions de gaz à effet de serre, ceux-ci ont atteint des niveaux de concentration record en 2022 et les données en temps réel de 2023 indiquent une augmentation continue. Les niveaux de dioxyde de carbone ont augmenté de 150 % par rapport aux niveaux préindustriels. Le financement public de la production et de la consommation de pétrole, de charbon et de gaz a plus que doublé entre 2021 et 2022 et triplé depuis 2015, ce qui freine le passage à une réduction à zéro des émissions nettes. L'acidification des océans, qui est en hausse, continuera si les émissions de dioxyde de carbone ne cessent d'augmenter. Le risque d'extinction des espèces s'aggrave, l'indice de la Liste rouge ayant baissé en général de 12 % depuis 1993.
5. Dans le même temps, de nombreux pays sont gangrenés par la criminalité organisée violente et le trafic d'armes, ce qui constitue une menace majeure pour la sécurité. De plus, conséquence de l'invasion de l'Ukraine par la Fédération de Russie, qui en est maintenant à sa troisième année, de la guerre atroce qui se déroule actuellement à Gaza et du conflit au Soudan, qui ne montre pas encore de signes d'apaisement, le nombre de personnes déplacées de force dans le monde a atteint le chiffre sans précédent de 110 millions. Entre 2022 et 2023, le nombre de victimes civiles dans les conflits armés a augmenté de 72 %.

6. Alors que l'aide publique au développement a atteint un nouveau sommet, à 223,7 milliards de dollars, en 2023 (soit 0,37 % du revenu national brut combiné des pays membres du Comité d'aide au développement) et que les flux d'investissements étrangers directs ont atteint 1 370 milliards de dollars, les subventions à l'appui du développement durable ont reculé en 2022 et les niveaux d'endettement, bien qu'ils se soient légèrement améliorés, sont restés exceptionnellement élevés. Le déficit annuel de l'investissement à l'appui de la réalisation des objectifs auquel font actuellement face les pays en développement s'élève à 4 000 milliards de dollars.

7. Malgré ces défis, il y a des lueurs d'espoir. Comme le montre le présent rapport, des progrès sont réalisés dans des domaines tels que la réduction de la mortalité infantile, de l'incidence des infections à VIH et des coûts des envois de fonds et l'augmentation de l'accès à l'eau et à l'assainissement, à l'énergie et au haut débit mobile. De plus, derrière les tendances mondiales, de nombreux pays poursuivent des programmes de transformation avec une réelle détermination afin de stimuler l'action en faveur de la réalisation des objectifs ; ils enregistrent de véritables progrès.

8. Par ailleurs, à l'issue du Sommet sur les objectifs de développement durable qui s'est tenu en septembre 2023, on a vu que les pays étaient tous unis en faveur du Programme 2030. Il faut préserver cet engagement et prendre beaucoup plus vite et à bien plus grande échelle, les mesures critiques nécessaires pour réaliser des progrès transformateurs d'ici à 2030.

9. Premièrement, les objectifs ne pourront être atteints sans la paix. Il faut que cessent ces conflits et cette violence qui causent des morts, des ravages, des déplacements et des troubles indicibles à travers le monde et que naisse une nouvelle ère de relations internationales, qui respecte les principes de la Charte des Nations Unies.

10. Deuxièmement, l'engagement pris de ne laisser personne de côté n'aura de sens que si les pays en développement bénéficient d'une marge de manœuvre financière et budgétaire beaucoup plus grande et qu'un système financier international plus équitable, plus représentatif et plus efficace voit le jour. Au cours des 18 prochains mois, le Sommet de l'avenir, les travaux du Groupe des 20 et des institutions financières internationales, la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement doivent être l'occasion pour les pays de faire des changements concrets pour ce qui est des politiques, des instruments et des institutions internationales qui ont une grande influence sur le financement du développement.

11. Troisièmement, nous devons redoubler d'efforts pour avancer dans les domaines où les progrès transformateurs obtenus bénéficient à l'ensemble des objectifs. Il est essentiel de faire des changements dans les domaines de l'énergie, de l'alimentation et de la desserte numérique – sur la base de plus de protection sociale et d'emplois décents – ainsi que de l'éducation et des compétences pour l'avenir si l'on veut réorienter les économies afin qu'elles puissent lutter contre les trois crises planétaires et réduire les inégalités dans les pays et entre eux. À cette fin, il faut non seulement renforcer les institutions et les cadres politiques, mais également mettre en place des solutions d'investissement solides et renforcer l'appui du système des Nations Unies pour le développement, des banques de développement multilatérales et régionales et des investisseurs privés. Les plans sur lesquels reposent ces transitions peuvent également contribuer à mettre à jour les plans nationaux pour le climat pour 2025, qui devraient porter sur l'ensemble de l'économie et prendre en compte du seuil de 1,5 °C. Par ailleurs, les mesures de mise en œuvre doivent s'accompagner de mesures de lutte contre les causes profondes de l'inégalité de genre.

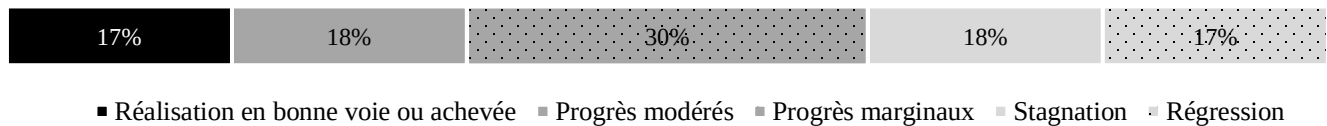
12. Comme le montre le présent rapport, il faut de toute urgence mettre en place une coopération internationale et des mesures fermes pour retrouver l'esprit et la détermination qui ont conduit à l'adoption du Programme 2030 il y a neuf ans. Nos aspirations communes à un avenir plus pacifique, plus prospère et plus durable pour toutes et tous et pour la planète ne tiennent qu'à un fil. Ce n'est que grâce à des efforts multilatéraux renouvelés et à l'engagement sans faille de toutes les parties prenantes que nous pourrions aider les millions de personnes actuellement laissées pour compte et accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs d'ici à 2030.

II. Point sur les objectifs de développement durable en 2024

13. Le point de 2024 montre que le monde accuse un retard grave dans la mise en œuvre du Programme 2030. Comme on le voit à la figure I, sur les 135 cibles pour lesquelles des données sur les tendances et d'autres informations ont été fournies par les organismes responsables, seules 17 % d'entre elles semblent sur la voie, comme prévu, pour être réalisées d'ici à 2030. Pour près de la moitié (48 %), on s'écarte légèrement, voire fortement, de la trajectoire fixée ; pour 30 %, les progrès sont marginaux et pour 18 %, modérés. Il est alarmant de constater que pour 18 % des cibles, on stagne et que pour 17 %, on recule par rapport aux niveaux de référence de 2015¹. On trouvera à la figure II une évaluation des progrès par objectif.

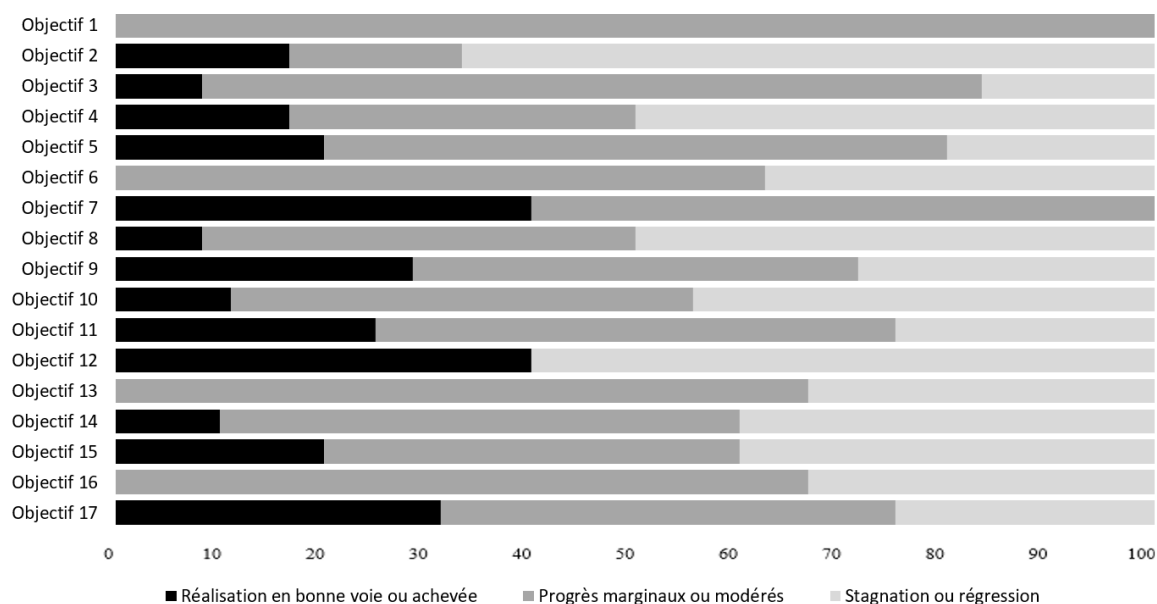
Figure I
Point sur les cibles (tendances pour la période 2015-2024)

(En pourcentage)



¹ L'évaluation des progrès de cette année s'appuie sur de nouvelles données et sur des méthodes révisées et n'est pas comparable à celles des années précédentes.

Figure II
Point sur les 17 objectifs de développement durable en fonction des cibles évaluées,
par objectif (tendances pour la période 2015-2024)
 (En pourcentage)



14. L'évaluation a souffert des difficultés persistantes, comme la disponibilité des données concernant les objectifs ou leur actualité. Dans l'ensemble, comme le montre la figure III, l'amélioration de la disponibilité des données nécessaires au suivi des objectifs a bien avancé, si l'on compare la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable pour 2019 à celle pour 2024. En 2016, alors que le cadre mondial d'indicateurs relatifs aux objectifs et aux cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030 venait d'être adopté, on ne disposait de données que pour un tiers environ des indicateurs (plus de 50 % des pays disposaient de données) et pour environ 39 % des indicateurs, aucune méthodologie ou norme n'avaient été établies à l'échelle internationale. Aujourd'hui, on dispose de données fiables pour 68 % des indicateurs et, depuis 2020, les 231 indicateurs sont assortis d'une méthodologie bien établie et approuvée au niveau international. Par ailleurs, des données fiables sur les tendances sont disponibles pour 51 % des indicateurs (au moins deux points de données depuis 2015), dans plus de la moitié des pays.

15. Les écarts dans la couverture des données nationales sont différents, selon les objectifs ; ils sont plus importants dans les domaines de développement prioritaires, tels que l'égalité des genres (objectif 5), l'action climatique (objectif 13) et la paix, la justice et la solidité des institutions (objectif 16). En outre, l'actualité des données reste un problème : on ne dispose pas des données des trois dernières années pour environ un tiers des indicateurs. Le manque de données actualisées entrave la capacité des décideurs politiques de prendre des décisions éclairées pour rectifier le tir.

16. Étant que les données jouent un grand rôle dans l'orientation des progrès concernant l'ensemble des objectifs, une initiative à fort impact sur l'importance des données a été lancée au Sommet sur les objectifs de développement durable qui s'est tenu en septembre 2023. L'idée est de fournir les données nécessaires à la réalisation des objectifs en mobilisant le soutien politique et les investissements dans les systèmes de données nationaux, en appuyant une stratégie nationale d'exploitation des données et en renforçant les partenariats, la collaboration et la coordination.

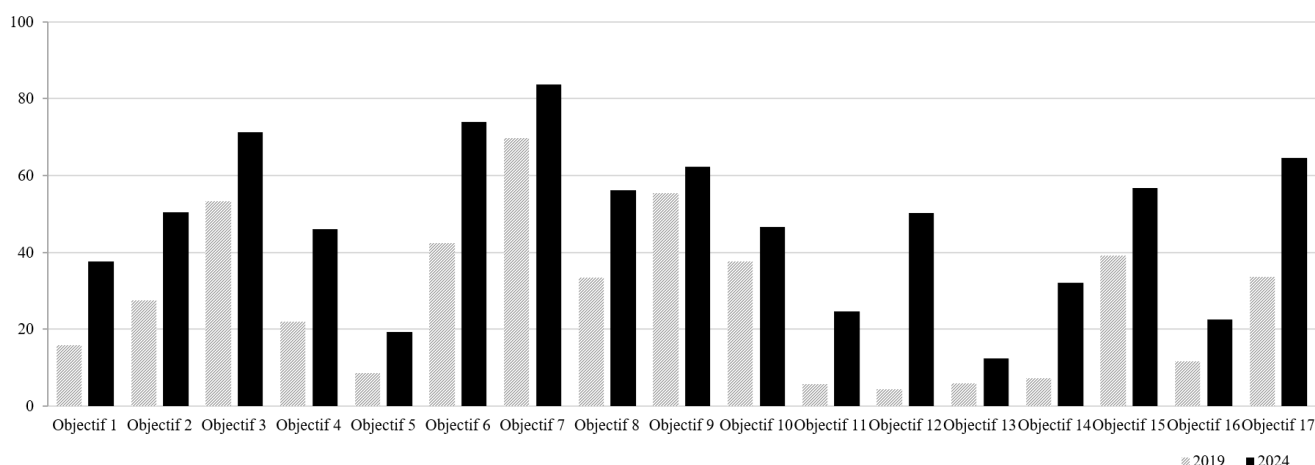
L'initiative, qui gagne de plus en plus en ampleur, concerne actuellement 15 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine et des Caraïbes. Davantage de pays et de partenaires sont encouragés à participer à cette entreprise importante afin de garantir que chaque pays dispose des données dont il a besoin pour inciter et suivre les progrès vers la réalisation des objectifs d'ici à 2030.

17. Le reste de la présente section est un aperçu des progrès accomplis dans le cadre de chaque objectif, assorti d'une brève évaluation de certaines cibles. Les données mondiales et régionales ainsi que le point sur les cibles et les indicateurs pour lesquels des informations sont disponibles figurent dans l'annexe statistique².

Figure III

Proportion de pays ou de zones pour lesquels des données sont disponibles (au moins deux points de données depuis 2015), en comparant la base de données mondiale sur les objectifs pour 2019 à celle pour 2024, par objectif de développement durable

(En pourcentage)



Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

18. La lutte mondiale contre l'extrême pauvreté a subi des revers importants du fait de la pandémie de COVID-19 et d'une série de chocs majeurs au cours de la période 2020-2022. En 2020, la pandémie a poussé à la hausse l'extrême pauvreté, pour la première fois depuis des décennies, faisant reculer de trois ans les progrès réalisés au niveau mondial. Le relèvement a été inégal, les pays à faible revenu étant à la traîne. Compte tenu des crises actuelles, éliminer la pauvreté d'ici à 2030 semble de plus en plus hors de portée, en particulier dans les régions qui n'ont pas la capacité budgétaire de faire face aux tensions économiques.

Cible 1.1

19. En 2022, l'extrême pauvreté avait retrouvé son niveau d'avant la pandémie dans la plupart des pays, sauf dans les pays à faible revenu, où le relèvement a été plus lent. En 2022, 9 % de la population mondiale, soit 712 millions de personnes, vivaient dans l'extrême pauvreté, c'est-à-dire plus de 23 millions de personnes par rapport à

² Le cadre mondial d'indicateurs, l'annexe statistique au présent rapport et la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs/>.

2019. Si les tendances actuelles se poursuivent, 590 millions de personnes, soit 6,9 % de la population mondiale, vivront encore dans l'extrême pauvreté en 2030.

20. La part de la population active mondiale vivant dans la pauvreté ne cesse de diminuer, de 8,4 % en 2015 à 6,9 % en 2023. Toutefois, près de 241 millions de travailleurs dans le monde vivaient encore dans l'extrême pauvreté en 2023 et peu de changements positifs sont attendus en 2024.

Cible 1.2

21. Bien qu'il y ait peu de données pour la période de la COVID-19, il est probable que la pandémie a ralenti les progrès dans la réduction de moitié des taux de pauvreté nationaux. Si l'on tient compte des tendances historiques, moins de 30 % des pays du monde auront réduit la pauvreté de moitié d'ici à 2030.

Cible 1.3

22. En 2023, seuls 28,2 % des enfants dans le monde ont bénéficié de prestations en espèces, contre 22,1 % en 2015, ce qui signifie que 1,4 milliard d'enfants âgés de 0 à 15 ans n'ont pas été couverts. Pour garantir que tous les enfants aient une couverture sociale minimale, les pays à revenu intermédiaire des tranches inférieure et supérieure devraient investir respectivement 98,1 milliards et 88,8 milliards de dollars supplémentaires, tandis que les pays à faibles revenus auraient besoin de 59,6 milliards de dollars supplémentaires.

Cible 1.5

23. Les pertes économiques causées par les catastrophes sont restées obstinément élevées ces dernières années, ne montrant aucun signe d'abatement. Entre 2015 et 2022, les pertes économiques directes auraient dépassé 115 milliards de dollars par an dans le monde, soit 0,3 % du produit intérieur brut (PIB) des pays ayant communiqué des données.

Cible 1.a

24. D'après les données d'environ 100 pays, la part de l'ensemble des dépenses publiques consacrées aux services essentiels (éducation, santé et protection sociale) est d'environ 50 %, la moyenne étant de 60 % pour les économies avancées et de 40 % pour les économies émergentes et les économies en développement. Si cet indicateur connaît une légère tendance à la hausse pour les deux groupes au cours des deux dernières décennies, l'écart entre eux reste stable à environ 20 points de pourcentage.

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

25. La faim persiste dans le monde : près d'une personne sur dix en a souffert en 2022, tandis que 2,4 milliards de personnes ont connu une insécurité alimentaire modérée à grave la même année. Toujours en 2022, plus de 60 % de pays ont connu une flambée des prix des denrées alimentaires en raison des conflits et des perturbations des chaînes d'approvisionnement. Pour parvenir à la faim zéro, il faut redoubler d'efforts pour transformer les systèmes alimentaires afin d'en accroître la durabilité, la résilience et l'équité. Par ailleurs, il faudra accélérer les progrès en matière d'alimentation, de nutrition, de santé et d'hygiène pour atteindre la cible consistant à réduire de moitié le nombre d'enfants souffrant de dénutrition chronique.

Cible 2.1

26. Après une forte augmentation due à la pandémie de COVID-19, la faim dans le monde s'est stabilisée en 2022 à environ 9,2 % de la population. Entre 691 millions et 783 millions de personnes ont souffert de la faim en 2022. Si l'on retient la fourchette moyenne (735 millions), 122 millions de personnes supplémentaires ont souffert de la faim en 2022 par rapport à 2019, quand la prévalence s'élevait à 7,9 %. En outre, on estime que 29,6 % de la population mondiale, soit 2,4 milliards de personnes, souffraient d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2022.

Cible 2.2

27. D'après les estimations, en 2022, 22,3 % des enfants de moins de 5 ans (148 millions) dans le monde souffraient d'un retard de croissance, contre 24,6 % en 2015 et 26,3 % en 2012³. Si l'on tient compte des tendances actuelles, un enfant de moins de 5 ans sur cinq (19,5 %) souffrira d'un retard de croissance en 2030. Toujours en 2022, 37 millions d'enfants de moins de 5 ans (soit 5,6 %) souffraient de surpoids et 45 millions (soit 6,8 %) d'émaciation.

Cible 2.3

28. L'écart de revenus entre les petits et les grands producteurs de denrées alimentaires reste important. Dans 95 % des pays pour lesquels des données sont disponibles, le revenu annuel moyen des petits producteurs est inférieur à la moitié de celui des autres. Parmi les petits producteurs, les unités dirigées par des hommes génèrent généralement des revenus plus élevés que celles dirigées par des femmes.

Cible 2.a

29. En 2022, les dépenses publiques mondiales ont atteint 36 000 milliards de dollars, dont 749 consacrés à l'agriculture – un record absolu. L'agriculture a représenté 2,1 % des dépenses publiques totales, soit plus que le niveau atteint au plus fort de la pandémie, légèrement inférieur au niveau prévu pour 2019. Le rapport entre les dépenses publiques consacrées à l'agriculture et la contribution du secteur agricole au PIB, mesurées en termes d'indice d'orientation agricole, a diminué en 2021 (0,43) par rapport au niveau de référence de 2015 (0,50), mais a rebondi en 2022 (0,48).

Cible 2.b

30. Les dépenses annuelles liées aux subventions à l'exportation dont il est rendu compte ont chuté d'un montant record de 6,7 milliards de dollars en 1999 à 33 millions de dollars en 2022. Au 1^{er} janvier 2024, seuls les pays les moins avancés et les pays en développement importateurs nets de produits alimentaires étaient autorisés à utiliser certaines formes de subventions à l'exportation.

Cible 2.c

31. En 2022, la proportion de pays dans lesquels les prix alimentaires étaient modérément ou anormalement élevés a atteint un nouveau record, 58,1 %, après avoir chuté de plus de moitié en 2021 par rapport au précédent pic historique de 48 pour cent en 2020. Ce chiffre a presque quadruplé par rapport au niveau moyen (15,2 %) pour la période 2015-2019. Des perturbations majeures dans les chaînes d'approvisionnement logistiques et alimentaires, à la suite du déclenchement de la

³ L'Organisation mondiale de la Santé a pris 2012 comme année de référence pour ses cibles de nutrition.

guerre en Ukraine, ont entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, en particulier au cours du premier semestre de 2022.

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

32. Atteindre les objectifs mondiaux en matière de santé se heurte à des difficultés considérables, les progrès dans les domaines de la mortalité maternelle, de la mortalité prématurée due à de grandes maladies non transmissibles et de l'accès aux soins de santé essentiels s'étant ralentis depuis 2015. Les inégalités, exacerbées par la crise climatique, persistent, en particulier parmi les populations vulnérables. Pour atteindre les cibles liées à l'objectif 3 d'ici à 2030, il faudra des investissements substantiels et une attention particulière pour relever ces défis, notamment s'attaquer aux inégalités et aux facteurs environnementaux. Il faut prendre des mesures de toute urgence pour protéger les groupes vulnérables et les régions où la charge de morbidité est élevée.

Cible 3.1

33. Le taux mondial de mortalité maternelle a légèrement diminué, de 227 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2015 à 223 en 2020. Pour atteindre l'objectif mondial de 70 pour 100 000 naissances vivantes, il faudra un taux de réduction annuel de 11,6 % entre 2021 et 2030. Deux zones géographiques, à savoir l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud, représentaient environ 87 % (249 000) des décès maternels estimés dans le monde en 2020. Le recours aux services de soins prénatals a augmenté à travers le monde, passant de 80 % en 2015 à 86 % en 2023. Il existe toutefois d'importantes disparités géographiques, notamment l'Afrique subsaharienne, où le taux n'était que de 73 % en 2023.

Cible 3.2

34. En 2022, 4,9 millions d'enfants de moins de 5 ans sont morts dans le monde, contre 9,9 millions en 2000 et 6,0 millions en 2015. Le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans est tombé à 37 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2022, soit 51 % de moins qu'en 2000 et 14 % de moins qu'en 2015. De même, le taux mondial de mortalité néonatale est tombé à 17 décès pour 1 000 naissances vivantes en 2022, soit une baisse de 44 % et de 12 % par rapport aux niveaux de 2000 et de 2015, respectivement.

Cible 3.3

35. La réalisation de l'objectif de développement durable visant à mettre fin aux maladies transmissibles est inégale :

a) On estime à 1,3 million le nombre de nouvelles infections par le VIH en 2022, soit 27 % de moins qu'en 2015 et 38 % de moins qu'en 2010, et l'amélioration de l'accès au traitement du VIH a permis d'éviter près de 20,8 millions de décès liés au sida au cours des trois dernières décennies ;

b) Le nombre de nouveaux cas de tuberculose diagnostiqués à l'échelle mondiale était de 7,5 millions en 2022, soit le chiffre le plus élevé depuis 1995, tandis que le nombre annuel de décès dus à la tuberculose a diminué en 2022, après deux années consécutives d'augmentation due à la pandémie de COVID-19 ;

c) En 2022, on estimait à 249 millions le nombre de cas de paludisme dans le monde, dépassant les 233 millions d'avant la pandémie, en 2019 ;

d) En 2022, 1,62 milliard de personnes ont eu besoin d'interventions et de soins pour des maladies tropicales négligées, soit une baisse de 26,1 % par rapport à 2010, tandis qu'en décembre 2023, 50 pays, territoires et zones avaient éliminé au moins une maladie tropicale négligée.

Cible 3.5

36. La couverture du traitement de l'usage de drogues au niveau mondial a diminué, d'environ 11 % en 2015 à moins de 9 % en 2022. Il est alarmant de constater que la couverture pour les femmes est systématiquement inférieure à celle des hommes dans toutes les régions. En 2022, plus de 13 % des hommes dans le monde souffrant de troubles liés à l'usage de drogues ont bénéficié d'un traitement, contre moins de 6 % des femmes. De plus, les données relatives à la couverture du traitement pour les troubles liés à la consommation d'alcool varient considérablement, allant d'un simple 0,3 % à un maximum de 14 % dans les pays ayant communiqué des données.

Cible 3.7

37. La proportion de femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans) dont les besoins en matière de planification familiale sont satisfaits par des méthodes contraceptives modernes a légèrement augmenté, passant de 76,5 % à 77,6 % entre 2015 et 2024, soit une augmentation de 75 millions de femmes en âge de procréer utilisant des méthodes modernes depuis 2015. Le taux de natalité chez les adolescentes a diminué au niveau mondial, de 47,2 naissances pour 1 000 filles et femmes âgées de 15 à 19 ans en 2015 à 40,7 en 2024.

Cible 3.8

38. La proportion de la population non couverte par les services de santé essentiels a diminué d'environ 15 % entre 2000 et 2021, des progrès minimes ayant été enregistrés après 2015. En 2021, environ 4,5 milliards de personnes n'avaient pas accès à des services de santé essentiels.

Cible 3.a

39. En 2022, la prévalence mondiale du tabagisme actuel dans la population âgée de 15 ans et plus était estimée à 20,9 %, soit environ 1,25 milliard de fumeurs adultes dans le monde. La prévalence a diminué depuis 2015, où elle était de 23,9 %, et le nombre d'utilisateurs a baissé de 50 millions.

Cible 3.b

40. La couverture du troisième rappel du vaccin protégeant contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche est remontée à 84 % en 2022, ce qui représente une amélioration par rapport aux 81 % enregistrés en 2021, mais reste inférieur au niveau de 2019 (86 %). En 2022, 20,5 millions d'enfants étaient encore vulnérables aux maladies évitables par la vaccination. La couverture actuelle de 74 % pour les deux rappels de vaccin à valence rougeole est insuffisante pour prévenir les épidémies. La couverture du vaccin contre le papillomavirus humain a considérablement diminué pendant la pandémie, mais 2022 a vu les premiers signes encourageants de reprise, la couverture « schéma complet » étant assurée à 15 % chez les filles.

Cible 3.c

41. Bien qu'une étude récente ait montré que la pénurie mondiale d'agents de santé prévue d'ici à 2030 avait baissé de 18 à 10 millions, le vieillissement de la population entraînera une augmentation des besoins de santé et creusera encore davantage ce

fossé. Il faudrait 1,8 million d'agents de santé supplémentaires dans 54 pays (pour la plupart des pays à revenu élevé) rien que pour maintenir la densité actuelle du personnel soignant standardisée selon l'âge.

Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

42. Réaliser l'objectif 4 est la condition pour atteindre la plupart des autres objectifs. Malheureusement, les progrès en matière d'éducation au niveau mondial ne sont pas assez rapides. Seuls 58 % des élèves dans le monde avaient atteint au moins le niveau minimum de compétence en lecture à la fin de l'enseignement primaire en 2019. Bien des pays régressent en termes de résultats d'apprentissage à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire. Les taux d'achèvement du deuxième cycle de l'enseignement secondaire s'améliorent depuis 2015. Certaines régions, dont l'Afrique subsaharienne, connaissent une pénurie d'enseignants, un nombre élevé d'étudiants par enseignant, une formation inadéquate et un manque de possibilités de développement professionnel pour les enseignants. Il faudrait donner la priorité à l'accélération de la réalisation de l'objectif 4, pour son effet catalyseur sur la réalisation du Programme 2030 dans son ensemble.

Cible 4.1

43. Les taux d'achèvement de l'enseignement primaire et du premier cycle de l'enseignement secondaire poursuivent leur courbe ascendante et le pourcentage de jeunes achevant le deuxième cycle de l'enseignement secondaire est passé de 53 % en 2015 à 59 % en 2023. Toutefois le rythme s'est ralenti par rapport aux huit années précédentes, et ces améliorations ne se traduisent pas toujours par des résultats de l'apprentissage positifs. Entre 2018 et 2022, sur la base des résultats de l'apprentissage à la fin du premier cycle de l'enseignement secondaire dans 81 pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques et leurs partenaires, les compétences en mathématiques ont chuté de 15 points, un record, et les compétences en lecture de 10 points. Toutefois, les résultats en mathématiques et en lecture étaient en baisse pour ces pays avant 2015, ce qui suggère que seule une partie de la baisse peut être attribuée aux effets de la COVID-19. Un ensemble complexe de facteurs affecte les systèmes éducatifs des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et des pays à revenu élevé.

Cible 4.2

44. Les données de 76 pays, principalement à revenu faible ou intermédiaire, pour la période 2015-2023, montrent que le développement d'environ deux tiers des jeunes enfants âgés de 24 à 59 mois se poursuit normalement, sans différence notable entre filles et garçons. Toutefois, il existe des grands écarts entre les pays. En 2022, dans le monde, 7 enfants sur 10 ont participé à des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de l'école primaire. Malgré une baisse de 1,5 point de pourcentage entre 2019 et 2021, les niveaux de participation ont commencé à se redresser et à revenir aux niveaux d'avant la pandémie.

Cible 4.3

45. Dans les pays disposant de données récentes, environ un sixième des personnes âgées de 15 à 64 ans ont participé à des activités d'éducation et de formation. La participation est nettement plus élevée chez les jeunes de 15 à 24 ans que chez les personnes âgées de 25 à 55 ans, le taux de participation moyen étant de près de 50 %

dans la plupart des régions. Toutefois, moins de 3 % des adultes âgés de 25 à 55 ans suivent des études ou une formation dans la plupart des régions.

Cible 4.5

46. Les disparités socioéconomiques sont fréquentes dans l'éducation, influant sur divers indicateurs. Les ratios de parité mondiaux et régionaux peuvent cacher des inégalités de genre dans les pays, désavantagant soit les filles, soit les garçons. Les disparités fondées sur le lieu de résidence ou la richesse du ménage sont plus prononcées, les familles rurales ou moins aisées étant confrontées à des défis plus importants. Ces écarts se creusent dans l'enseignement supérieur, où l'on constate plus d'abandons scolaires et moins de perspectives pour les personnes issues de milieux défavorisés.

Cible 4.a

47. En 2022, seule la moitié des écoles primaires disposait des infrastructures et du matériel de base requis pour que les élèves handicapés puissent connaître une expérience scolaire adéquate et une école primaire sur cinq dans le monde ne disposait pas d'installations sanitaires non mixtes. La même année, en moyenne, 44 % des écoles primaires, 56 % des écoles secondaires de premier cycle et 69 % des écoles secondaires de deuxième cycle avaient accès à Internet, presque deux fois plus qu'en 2021. En 2022, pour le deuxième cycle du secondaire, 91 % des écoles avaient accès à l'électricité, 81 % disposaient d'ordinateurs à usage pédagogique et 69 % des écoles étaient connectées à Internet.

Cible 4.c

48. En 2022, 15 % des enseignants n'étaient toujours pas formés selon les normes minimales de leur pays. Aucun progrès n'a été observé concernant cet indicateur depuis 2015. Il existe des disparités importantes entre les différentes zones géographiques : en Afrique subsaharienne, par exemple, seuls 70 % des enseignants ont les qualifications minimales requises pour être considérés comme formés dans leur pays, contre 88 % en Asie de l'Est et du Sud-Est.

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

49. Cet objectif est loin d'être atteint. Bien que les taux de prévalence de pratiques néfastes telles que le mariage des enfants et les mutilations génitales féminines soient en baisse, le nombre total de cas a augmenté en raison de la croissance démographique. La parité des genres, notamment en ce qui concerne la participation des femmes à la vie publique et aux fonctions de direction, reste encore un objectif lointain. Au rythme actuel, il faudra 176 ans pour atteindre la parité des genres dans les postes de direction. De plus, bien des femmes n'ont toujours aucun contrôle sur leur santé sexuelle et reproductive, et la violence à leur égard persiste. Il faut agir d'urgence pour bousculer les normes sociales tendancieuses, éliminer les pratiques préjudiciables et modifier les lois discriminatoires. Il est essentiel de donner aux femmes plus de rôles de leadership et d'investir dans l'égalité des genres aux niveaux national, régional et mondial.

Cible 5.1

50. Sur la base des données recueillies en 2022 dans 120 pays, 55 % des pays ne disposaient pas de lois interdisant la discrimination directe et indirecte à l'égard des

femmes, et la moitié des pays n'avaient toujours pas établi de quotas pour les femmes dans leur parlement.

Cible 5.3

51. En 2023, environ 640 millions de filles et de femmes dans le monde étaient mariées avant l'âge de 18 ans, un tiers de ce chiffre en Inde. Si des progrès ont permis de réduire le nombre de mariages d'enfants, une jeune femme sur cinq (19 %) était toujours dans ce cas avant l'âge de 18 ans, contre une sur quatre il y a 25 ans. Bien que 68 millions de mariages d'enfants aient été évités au cours de cette période, à ce rythme, cette pratique ne sera pas éliminée d'ici à 2030.

52. On estime que plus de 230 millions de filles et de femmes dans le monde ont subi des mutilations génitales féminines en 2024, soit une augmentation de 30 millions par rapport aux estimations de 2016.

Cible 5.4

53. Selon les dernières données en date de la période 2000-2022, les femmes consacrent environ 2,5 fois plus d'heures par jour que les hommes aux soins et travaux domestiques non rémunérés.

Cible 5.5

54. Les progrès en matière de participation des femmes à la politique restent lents. Au 1^{er} janvier 2024, dans le monde, les femmes occupaient 26,9 % des sièges dans les parlements nationaux, soit une augmentation modeste de 4,6 points de pourcentage depuis 2015 (22,3 %). Dans les administrations locales, la participation a été plus élevée (35,5 % au 1^{er} janvier 2023). Alors que la part des femmes dans l'emploi au niveau mondial était de près de 40 %, elles n'occupaient que 27,5 % des postes à responsabilités en 2022, soit une baisse notable par rapport à 2021 (28,5 %).

Cible 5.a

55. Dans un pays sur trois parmi les 49 pour lesquels des données sont disponibles, moins de 50 % des femmes et des hommes possédaient des droits de propriété ou des droits garantis sur les terres agricoles. De surcroît, la disparité est nette entre les femmes et les hommes, les hommes possédant des terres au moins deux fois plus souvent que les femmes dans près de la moitié des pays. La protection juridique des droits fonciers des femmes est faible voire inexistante dans environ 58 % des pays ayant communiqué des données.

Cible 5.b

56. En 2023, 78 % de la population mondiale âgée de 10 ans et plus possède un téléphone portable. En 2023, les femmes avaient environ 8 % moins de chance que les hommes d'avoir un téléphone portable, contre 10 % en 2020.

Cible 5.c

57. Sur la base de données communiquées par 105 pays et régions pour la période 2018-2021, à l'échelle mondiale, 26 % des pays avaient mis en place un système perfectionné de suivi et d'octroi des allocations publiques aux fins de l'égalité des genres, 59 % avaient mis en place certains éléments de ce système et 15 % n'avaient pas mis en place les bases mêmes de ce système.

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

58. Aucune des cibles liées à l'objectif 6 n'est en passe d'être atteinte. En 2022, 2,2 milliards de personnes n'avaient pas accès à de l'eau potable gérée de façon sûre et 3,5 milliards n'avaient pas accès à des installations sanitaires gérées de façon sûre. Entre 2002 et 2021, les sécheresses ont touché plus de 1,4 milliard de personnes. En 2022, environ la moitié de la population mondiale a connu une grave pénurie d'eau pendant au moins une partie de l'année, tandis qu'un quart a connu des niveaux extrêmement élevés de stress hydrique. Les changements climatiques aggravent ces problèmes, compromettant considérablement la stabilité sociale. Bien que les bassins fluviaux et lacustres transfrontières abritent environ 40 % de la population mondiale dans 153 pays, moins d'un cinquième de ces pays ont mis en place des accords de coopération opérationnels régissant l'ensemble de leurs eaux transfrontières. Pour corriger cette situation, il faudra mener d'urgence une action mondiale coordonnée en matière de gestion intégrée de l'eau, prendre en compte les effets des changements climatiques sur les ressources en eau et améliorer la gestion des eaux partagées.

Cibles 6.1 et 6.2

59. Entre 2015 et 2022, la proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés de façon sûre est passée de 69 % à 73 %, celle de la population ayant accès à des services d'assainissement gérés de façon sûre est passée de 49 % à 57 % et celle de la population ayant accès aux services d'hygiène de base est passée de 67 % à 75 %. Pour parvenir à une couverture universelle dans tous ces domaines d'ici à 2030, il faudra respectivement multiplier par six, cinq et trois les taux de progression actuels au niveau mondial.

Cible 6.3

60. Dans les 73 pays ayant fourni des informations sur la production totale et le traitement total des eaux usées en 2022, 76 % des eaux usées ont été traitées d'une manière ou d'une autre. Sur les 42 pays qui ont précisé le niveau de traitement, 60 % des eaux usées ont été traitées de façon sûre (c'est-à-dire au moins un traitement secondaire). Dans toutes les régions du monde, de nombreux cours d'eau, lacs et aquifères sont encore en bon état – en 2023, 56 % des masses d'eau évaluées dans 120 pays avaient une bonne qualité d'eau. Toutefois, d'après les pays qui appliquent les programmes de surveillance les plus complets, la qualité de l'eau se dégrade depuis 2017.

Cible 6.4

61. En matière d'utilisation efficiente de l'eau, on est passé de 17,4 dollars par mètre cube en 2015 à 20,80 dollars par mètre cube à l'échelle mondiale en 2021, ce qui représente une progression de 19 %. Au niveau mondial, le niveau de stress hydrique a atteint une moyenne de 18,6 % en 2021, mais ce chiffre cache d'importantes écarts régionaux, car certaines régions présentent des niveaux de stress hydrique critiques, qui peuvent compromettre leur développement économique et social. Au niveau mondial, le niveau de stress hydrique a légèrement augmenté de 3 % entre 2015 et 2021.

Cible 6.5

62. Les progrès dans la mise en œuvre au niveau mondial de la gestion intégrée des ressources en eau restent lents – le niveau de mise en œuvre était de 49 % en 2017, 54 % en 2020 et 57 % en 2023 – et le monde n'est pas en passe d'atteindre la cible

fixée pour 2030 (91 %). Seuls 43 pays sur 153 ont mis en place des dispositifs pour 90 % ou plus de leurs eaux transfrontières communes (rivières, lacs et aquifères), et plus de 20 pays n'en ont aucun. Depuis 2020, seuls une dizaine de nouveaux accords de coopération dans le domaine des eaux transfrontières ont été adoptés.

Cible 6.6

63. Entre 2005 et 2022, le monde a connu une augmentation nette des eaux de surface permanentes, due en grande partie aux changements climatiques et au remplissage des réservoirs. Si ce gain net est positif, il convient de mentionner que ces données couvrent également des pertes d'eau permanentes liées aux sécheresses et à l'augmentation de la demande en eau dans certaines régions.

Cible 6.a

64. Les apports d'aide publique au développement en faveur du secteur de l'eau ont augmenté de 10 % entre 2021 et 2022, à 8,5 milliards de dollars, inversant la tendance à la baisse observée au cours des cinq années précédentes.

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

65. En 2022, l'accès à l'électricité dans le monde a diminué pour la première fois en dix ans, principalement en raison des perturbations causées par la COVID-19 et le conflit en Ukraine. Malgré l'amélioration de l'intensité énergétique et la croissance des énergies renouvelables, les flux financiers internationaux destinés aux énergies propres dans les pays en développement restent insuffisants. Au rythme actuel, 660 millions de personnes seront toujours privées d'électricité et 1,8 milliard n'auront pas accès à des combustibles de cuisson propres d'ici à 2030. Pour parvenir à un accès universel à l'énergie d'ici à 2030, il faut accélérer les efforts d'électrification, encourager les investissements dans les énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique et mettre en place des politiques et des cadres réglementaires favorables.

Cible 7.1

66. En 2022, le taux d'accès à l'électricité dans le monde était toujours de 91 %, mais le nombre de personnes privées d'accès avait augmenté de 10 millions par rapport à 2021, s'élevant à 685 millions de personnes. Des facteurs tels que la COVID-19 et le conflit en Ukraine ont freiné les progrès. Selon les projections, 660 millions de personnes seront encore privées d'électricité d'ici à 2030. L'Afrique subsaharienne représentait 83 % du déficit en 2022. Toutefois, l'Asie centrale et l'Asie du Sud ont réduit leur écart, de 235 millions de personnes en 2015 à 33 millions en 2022. La progression annuelle s'est ralentie, 0,40 % entre 2020 et 2022 ; pour atteindre l'objectif, une progression de 1,08 % sera requise jusqu'en 2030.

67. En 2022, environ 74 % de la population mondiale utilisait des combustibles de cuisson propres. Cependant, environ 2,1 milliards de personnes utilisaient encore des combustibles polluants, tels que le charbon de bois, le charbon, les déchets de culture, le fumier, le kérosène et le bois, ainsi que des fourneaux de cuisine traditionnels. Le déficit d'accès dans le monde s'est réduit, de 36 % en 2015 à 26 % en 2022. Toutefois, les tendances actuelles laissent entrevoir un recul de 21 % dans la réalisation de l'accès universel d'ici à 2030, ce qui signifie que 1,8 milliard de personnes n'auront pas accès à des moyens de cuisson propres d'ici là.

Cible 7.2

68. En 2021, la part mondiale des sources renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale s'élevait à 18,7 %. Si l'on exclut l'utilisation traditionnelle de la biomasse, la part des sources renouvelables modernes a augmenté progressivement, passant de 10,0 % en 2015 à 12,5 % en 2021. Le secteur de l'électricité a pris la tête des énergies renouvelables, représentant 28,2 % de la consommation finale totale d'électricité en 2021. Toutefois, les progrès insuffisants dans les secteurs du chauffage et des transports montrent que des mesures de conservation et d'initiatives plus fortes doivent être prises. Tripler la production d'énergie renouvelable installée dans le monde, comme convenu à la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, est une étape importante dans la réalisation de l'objectif 7.

Cible 7.3

69. En 2021, l'intensité énergétique primaire s'est améliorée de 0,8 %, ce qui est inférieur à la moyenne de la période 2016-2021 (1,2 %) et loin de la cible 7.3 (2,6 %). Pour atteindre cette cible, la progression annuelle doit désormais être de l'ordre de 4 % en moyenne. Le relèvement économique vigoureux de 2021 a entraîné la plus forte augmentation annuelle de consommation d'énergie depuis 50 ans, dépassant les 5 %. Cette hausse est due à la réorientation vers les industries à forte intensité énergétique et à la résurgence d'autres secteurs de la demande après la levée des confinements.

Cible 7.a

70. En 2022, les flux financiers publics internationaux en faveur de l'énergie propre dans les pays en développement ont atteint 15,4 milliards de dollars, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2021, mais ne représentent toujours que la moitié du record de 28,5 milliards de dollars enregistré en 2016. Toutefois, en 2023, il a été prévu une diminution de 450 millions des flux mondiaux moyens sur cinq ans pour la période 2019-2023. Cette tendance à la baisse pourrait entraver la réalisation de l'objectif 7, en particulier dans les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

Cible 7.b

71. La capacité installée en matière d'énergies renouvelables est en augmentation dans le monde entier ; elle était de 424 watts par personne dans le monde en 2022. Les pays développés ont eu une moyenne de 1 073 watts par personne, contre 293 watts pour les pays en développement, soit une augmentation de 8,5 % par rapport à 2021, à un taux de croissance annuel composé stable de 8,1 % entre 2018 et 2022.

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

72. L'objectif 8 est difficile à atteindre du fait des conséquences de la COVID-19, des tensions commerciales, de l'augmentation de la dette des pays en développement, des conflits et des tensions géopolitiques, qui menacent la croissance économique mondiale. Si le marché du travail a fait preuve de résilience, le relèvement inégal de la pandémie, le recul de la protection des droits du travail et les vulnérabilités émergentes érodent les perspectives de justice sociale. Les perspectives du marché du travail devraient se dégrader, avec une hausse du chômage et une croissance atone en 2024, ce qui exacerbera les inégalités de revenus et compromettra la rémunération

équitable des femmes et le travail décent pour les jeunes. Pour atteindre l'objectif 8, il faut des politiques qui favorisent la croissance économique en mettant l'accent sur la justice sociale et l'emploi inclusif.

Cible 8.1

73. Après une forte baisse de 3,9 % en 2020 due à la pandémie de COVID-19, l'économie mondiale a rebondi, affichant une augmentation de 5,3 % du PIB réel par habitant en 2021. Toutefois, la croissance s'est ralentie, jusqu'à 2,2 % en 2022, et devrait encore baisser à 1,0 % en 2023, avant de remonter légèrement à 1,8 % et 1,5 % en 2024 et 2025, respectivement. Pour les pays les moins avancés, la croissance du PIB réel a chuté de 5,1 % en 2019 à 0,7 % en 2020, avant de remonter à 3,8 % en 2021 et à 4,6 % en 2022. La croissance devrait être de 4,4 % en 2023 et de 5,5 % en 2024. Toutefois, elle devrait ralentir et descendre à 4,9 % en 2025.

Cible 8.2

74. La productivité a stagné en 2022 et 2023, restant inférieure à 0,5 %. Cette tendance morose contraste fortement avec la période 2015-2019, avant la pandémie, où le taux dépassait 1,5 %. La pandémie a brusquement interrompu cette tendance : l'année 2020 a été marquée par un net recul, car la production a baissé plus rapidement que l'emploi, bien qu'elle ait connu un rebond éphémère en 2021, qui a intégralement contrebalancé ce recul. La croissance atone de la productivité constatée récemment constitue un risque pour le développement économique et le niveau de vie, étant donné le rôle crucial de cette croissance en tant que moteur de la croissance économique générale.

Cible 8.3

75. En 2023, plus de 2 milliards de travailleurs dans le monde étaient employés dans le secteur informel, soit 58,0 % de la main-d'œuvre mondiale. Ce chiffre devrait diminuer légèrement, à 57,8 % en 2024. Le recul du secteur informel de moins d'un point de pourcentage depuis 2015 est beaucoup trop lent pour qu'une intégration généralisée dans le secteur formel se produise bientôt.

Cible 8.5

76. En 2023, le taux de chômage mondial a non seulement reculé, plongeant sous son niveau d'avant la pandémie, mais il a également atteint son niveau le plus bas depuis 2000, s'établissant à 5,1 %. Toutefois, d'après les projections, en 2024, le chômage devrait augmenter légèrement au niveau mondial, avec environ 2 millions de chômeurs supplémentaires, soit un taux de chômage de 5,2 %. Au niveau mondial et dans la plupart des régions, les femmes et les jeunes continuent de connaître des taux de chômage plus élevés que les hommes et les adultes, respectivement.

Cible 8.6

77. En 2023, le taux global de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation était de 21,7 %, soit une baisse considérable depuis 2020, et se rapproche du niveau de référence de 2015 (21,8 %). Ce taux devrait se maintenir jusqu'en 2025. Les initiatives visant à réduire ces taux chez les jeunes doivent être intensifiées et mettre l'accent sur les jeunes femmes. Au niveau mondial, les jeunes femmes risquent deux fois plus que les jeunes hommes de ne pas suivre d'études, de ne pas avoir d'emploi ou de formation.

Cible 8.8

78. Dans le monde entier, de nombreux travailleurs courent de gros risques sur leur lieu de travail et les accidents du travail restent fréquents. Dans 11 des 93 pays disposant de données, il y a plus de 10 accidents de travail mortels pour 100 000 travailleurs⁴. En outre, dans la moitié des 96 pays pour lesquels des données sont disponibles, il y a eu plus de 641 accidents non mortels pour 100 000 travailleurs.

79. Entre 2015 et 2022, le niveau moyen de respect des droits du travail a baissé de 7 %. Cette baisse est observée à la fois dans les pays développés et dans les pays en développement et s'accroît dans toutes les régions depuis 2020. D'après des données récentes, les crises en cours ont entraîné une augmentation des violations des droits du travail dans la pratique. Il est inquiétant de voir que cette augmentation est due à des violations des libertés civiles fondamentales des travailleurs, des employeurs et de leurs organisations.

Cible 8.9

80. En 2022, le tourisme a rebondi à 82 % de son niveau de 2019, contribuant à hauteur de 3,1 % au PIB mondial. La levée des restrictions des déplacements et la demande latente ont été les moteurs de cette reprise, mais des différences régionales persistent. L'Océanie, à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et les petits États insulaires en développement avaient encore des défis à relever, les performances économiques du tourisme se situant respectivement à 68 % et 43 % des niveaux d'avant la pandémie.

Cible 8.10

81. Depuis 2015, l'accès mondial au financement a augmenté, mais les dernières années montrent des changements dans les méthodes d'accès. Le nombre de guichets automatiques de banque pour 100 000 adultes a diminué, de 64,6 en 2015 à 63,9 en 2022, tandis que le nombre de succursales de banques commerciales a chuté de 15,0 à 13,7 pour 100 000 adultes. La pandémie de COVID-19 a accéléré l'accès à des services financiers numériques, pour faire face au déclin des succursales bancaires dans le monde, sauf en Asie centrale, en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne.

82. D'après la base de données sur l'accès aux services financiers (Global Findex) pour 2021, 74 % des adultes disposent d'un compte financier, mais 41 % d'entre eux manquent de résilience financière. La résilience financière consiste à pouvoir accéder à des fonds supplémentaires équivalant à 5 % du revenu national brut par habitant de son pays dans les 30 jours suivant un choc financier, tel qu'une urgence médicale ou une perte d'emploi. Cette situation varie selon les zones géographiques, l'Asie du Sud étant la moins résiliente financièrement (32 % seulement) et l'Asie de l'Est la plus résiliente (77 %).

Cible 8.b

83. En 2023, moins de la moitié des pays ayant communiqué des informations (36 sur 87) avaient mis en place une stratégie nationale pour l'emploi des jeunes. Dans environ un tiers de ces pays, rien n'indiquait clairement qu'une stratégie était appliquée, tandis que pour un cinquième d'entre eux, elle était en cours d'élaboration.

⁴ Données prises à différentes dates entre 2004 et 2022.

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

84. Depuis 2022, le secteur manufacturier stagne, du fait de l'instabilité géopolitique, de l'inflation, des problèmes logistiques, de l'augmentation des coûts de l'énergie et, de manière générale, du ralentissement économique mondial. Globalement, la part de l'industrie manufacturière dans l'emploi a reculé. Bien que des progrès aient été réalisés dans la réduction de l'intensité des émissions de dioxyde de carbone dans l'industrie manufacturière, on n'est pas à la hauteur des valeurs cibles pour 2030. Pour accélérer les progrès vers l'objectif 9, l'action devrait porter en priorité sur l'accélération de la transition verte, la priorisation stratégique des secteurs et la lutte contre les inégalités dans les secteurs du numérique et de l'innovation.

Cible 9.2

85. Le secteur manufacturier a fortement rebondi en 2021, mais la croissance s'est stabilisée à environ 2,7 % depuis 2022 ; ce taux devrait se maintenir en 2024. Malgré tout, la valeur ajoutée manufacturière mondiale par habitant a augmenté de 16 % entre 2015 et 2023, à 1 922 dollars par habitant. Les écarts régionaux sont très marqués, l'Europe et l'Amérique du Nord atteignant le chiffre record de 4 986 dollars par habitant, alors que l'Afrique subsaharienne stagne à 163 dollars.

86. Depuis 2015, la part de l'industrie manufacturière dans l'emploi a reculé. Elle était de 14,3 % en 2015, puis a chuté à 14,2 % en 2020, avant de connaître une légère reprise en 2021. Toutefois, en 2022, elle était tombée à 14,1 %, avec des disparités sous-régionales notables. Si l'Afrique subsaharienne et l'Asie centrale et l'Asie du Sud ont connu de légères augmentations, d'autres zones géographiques ont enregistré des baisses, l'Australie et la Nouvelle-Zélande enregistrant le recul le plus important (0,5 point de pourcentage) entre 2021 et 2022. Ces données montrent que les crises continuent de freiner la croissance de l'emploi dans l'industrie manufacturière.

Cible 9.3

87. Les petites entreprises sont plus vulnérables, en particulier dans les pays à faible revenu. Selon des données issues d'une enquête portant sur la période 2006-2023, seuls 16,9 % des petites entreprises industrielles en Afrique subsaharienne avaient reçu un prêt ou bénéficié d'une ligne de crédit, contre 45,4 % en Amérique latine et dans les Caraïbes. On voit donc bien à quel point l'incertitude au niveau mondial entrave les flux d'investissement et l'accès financier des petites entreprises, nuisant à leur résilience et à l'adoption de nouvelles technologies.

Cible 9.4

88. Au niveau mondial, les émissions de dioxyde de carbone par unité de PIB ont régulièrement diminué, de 11,5 % entre 2015 et 2021, le secteur manufacturier affichant une réduction de 16 %. Malgré ces tendances positives, les émissions mondiales de dioxyde de carbone provenant de la consommation de combustibles ont atteint le niveau record de 33,6 gigatonnes en 2021, les émissions du secteur manufacturier atteignant également leur niveau le plus élevé depuis 2014, avec 6,1 gigatonnes. On voit ainsi que le taux de réduction de l'intensité des émissions de dioxyde de carbone est insuffisant pour parvenir à une véritable diminution globale des émissions de dioxyde de carbone dans le monde.

Cible 9.5

89. Après un ralentissement en 2020, les dépenses mondiales de recherche-développement auraient retrouvé, en 2021, leur niveau d'avant la pandémie, passant de 1,72 % du PIB en 2015 à 1,93 % en 2021. Cependant, dans de nombreuses économies en développement, ces dépenses par rapport au PIB sont inférieures à 1,00 %.

90. Le nombre de chercheurs par million d'habitants dans le monde est passé de 1 143 en 2015 à 1 352 en 2021, l'Europe et l'Amérique du Nord ainsi que l'Australie et la Nouvelle-Zélande employant trois fois plus de chercheurs que le reste du monde (4 050 et 4 696 en 2021, respectivement). En revanche, le chiffre pour l'Afrique subsaharienne est nettement inférieur, avec 96 chercheurs par million d'habitants. En outre, les femmes restent sous-représentées, ne représentant que 31,5 % de l'ensemble des chercheurs dans le monde en 2021.

Cible 9.b

91. La tendance à la hausse progressive de la part de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière de moyenne et haute technologie dans la valeur ajoutée totale, passée de 46,3 % en 2015 à 46,9 % en 2019, a été brièvement interrompue par la pandémie de COVID-19 en 2020, et est tombée à 46,8 %. Malgré les incertitudes et les défis économiques, le secteur a fait preuve de résilience, avec une légère baisse de 0,67 point de pourcentage en 2021. En Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est, le secteur a représenté environ 50,6 % de l'ensemble de l'industrie manufacturière en 2021, alors qu'en Afrique subsaharienne, il n'était que de 18,3 %.

Cible 9.c

92. Le haut débit mobile (3G ou supérieur) est accessible à 95 % de la population mondiale, contre 78 % en 2015. Dans la plupart des pays en développement, le haut débit mobile est le principal – et souvent le seul – moyen de se connecter à Internet. Toutefois, il est difficile de combler le déficit de couverture de 5 %. Ainsi, en Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande), l'écart reste important (31 %). Bien que l'écart se réduise en Afrique subsaharienne, il reste relativement élevé (17 %) et touche plus particulièrement l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest.

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

93. Les revenus des 40 % de la population les plus pauvres ont généralement augmenté plus rapidement que la moyenne nationale dans de nombreux pays et les transferts financiers effectués pendant la pandémie ont stimulé la prospérité partagée. Toutefois, au cours des cinq dernières années, l'écart de croissance du revenu par habitant entre les pays les plus pauvres et les plus riches s'est creusé. En outre, la discrimination fondée sur l'âge, le sexe, la religion, la race ou les convictions touche une personne sur six dans le monde. En 2023, on a enregistré un nombre record de réfugiés (35,8 millions) dans le monde ainsi que plus de 8 000 décès de migrants. Pour remédier aux inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays, il faut répartir équitablement les ressources, investir dans l'éducation et la formation professionnelle, mettre en œuvre des mesures de protection sociale, lutter contre la discrimination, soutenir les groupes marginalisés et encourager la coopération internationale pour un commerce et des systèmes financiers équitables.

Cible 10.1

94. Plus de la moitié des 124 pays pour lesquels des données étaient disponibles ont réussi à assurer une croissance des revenus des 40 pour cent de la population les plus pauvres à un rythme plus rapide que celle du revenu moyen national. Toutefois, il existe des disparités géographiques notables. Dans 78 % des pays d'Europe et d'Amérique du Nord, les 40 pour cent de la population les plus pauvres ont connu une croissance des revenus plus rapide que la moyenne nationale, alors qu'ils ne sont que 30 % dans les pays d'Asie centrale et d'Asie du Sud. Les données limitées obtenues pendant la période de la pandémie suggèrent que, dans la plupart des domaines, les transferts financiers ont stimulé la prospérité partagée dans de nombreux pays en soutenant la croissance des revenus des populations défavorisées.

Cible 10.3

95. Le nombre de pays communiquant des données sur la discrimination a augmenté de 37 % depuis 2022. Cependant, une personne sur six continue d'être victime de discrimination. La discrimination raciale et la discrimination fondée sur l'âge, le sexe, la religion ou les convictions restent généralisées. Alors que 7 % de la population ayant fait l'objet de l'enquête déclarent être victimes de discrimination fondée sur l'origine sociale ou le statut socioéconomique, moins d'un cinquième des pays signalent ces faits.

Cible 10.4

96. La part de la production économique revenant aux travailleurs a diminué, de 54,1 % en 2004 à 52,7 % en 2021, soit une baisse moyenne de 568 dollars (en parité de pouvoir d'achat) par travailleur. La pandémie a exacerbé cette situation, la production économique et le revenu du travail en 2021 étant toujours inférieurs aux niveaux de 2019 dans de nombreuses régions. Les revenus du travail étant essentiels pour les personnes vulnérables et les personnes les moins bien loties, le déclin à long terme de la part des revenus du travail dans le PIB exacerbe les inégalités.

Cible 10.5

97. En 2022, les banques ont amélioré leurs résultats globaux par rapport à 2015, dans le cadre du relèvement de la COVID-19. La proportion de pays déclarant un rendement de l'actif supérieur à 1 % est passée à 77,2 % (70 % en 2021), le rendement médian de l'actif passant de 1,34 % à 1,56 %. La qualité des actifs s'est également améliorée, le ratio médian des prêts improductifs sur le total des prêts baissant de 4,07 % en 2021 à 3,52 % en 2022. Toutefois, la marge de capital est restée stable, le ratio médian du capital de première catégorie par rapport aux actifs pondérés en fonction des risques s'établissant à 16,8 % en 2022, contre 17 % en 2021.

Cible 10.7

98. En 2023, il y a eu 8 177 décès de migrants dans le monde, ce qui constitue l'année la plus meurtrière jamais enregistrée, selon les données du Projet sur les migrants disparus de l'Organisation internationale pour les migrations. Il est donc urgent d'établir des voies de migration sûres, car, faute de solutions de remplacement, les gens continuent d'emprunter des itinéraires irréguliers, au risque de leur vie.

99. À la mi-2023, 35,8 millions de réfugiés relevant du mandat du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, ainsi que d'autres personnes ayant besoin d'une protection internationale, étaient toujours déplacés de force par les guerres, les conflits, les persécutions, les violations des droits humains et les événements troublant gravement l'ordre public. Ce chiffre, qui représente le total le

plus élevé enregistré à ce jour, tient compte des augmentations causées par de nouvelles situations et l'absence de progrès dans le règlement de la situation de réfugié prolongée. En 2015, il y avait 213 réfugiés pour 100 000 habitants dans le monde, mais à la mi-2023, ce chiffre avait doublé, atteignant 441 réfugiés pour 100 000 habitants.

Cible 10.c

100. Le coût moyen des envois de fonds en proportion du montant transféré a chuté, de 7,42 % en 2016 à 6,18 % en 2023. Les couloirs offrant des coûts inférieurs à 5 % sont passés de 23 % en 2016 à 75 % en 2023. Bien que les progrès soient évidents, il faut poursuivre l'action pour atteindre la cible 10.c.

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

101. Aujourd'hui, plus de la moitié de la population mondiale vit dans des villes. Cependant, les villes sont aux prises avec une multitude de problèmes complexes, que vient compliquer l'augmentation des niveaux de pauvreté urbaine dans le monde, à la suite de la COVID-19. Qu'il s'agisse de l'augmentation des personnes vivant dans des taudis, de l'insuffisance des transports publics et de l'expansion urbaine supérieure à la croissance démographique ou des menaces pesant sur les infrastructures critiques et de l'interruption des services de base à la suite de catastrophes, les villes doivent être équipées pour relever ces défis de manière adéquate. Alors que le monde s'urbanise de plus en plus, près de 70 % de la population mondiale devant résider dans des villes d'ici à 2050, des infrastructures critiques, des logements abordables, des transports efficaces et des services sociaux de base sont indispensables pour créer des villes résilientes et durables pour tous.

Cible 11.1

102. En 2022, 24,8 % de la population urbaine vivait dans des taudis ou dans des conditions similaires, soit un peu moins qu'en 2015, où ce chiffre était de 25 %, mais plus qu'en 2020, où il était de 24,2 %. Le nombre total s'élevait à 1,12 milliard en 2022, soit 130 millions de plus qu'en 2015. Plus de 85 % des personnes vivant dans des taudis étaient concentrées en Asie centrale et en Asie du Sud (334 millions), en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est (362 millions) et en Afrique subsaharienne (265 millions). En 2022, c'est en Afrique subsaharienne que le pourcentage de la population urbaine vivant dans des taudis était le plus élevé (53,6 %). Selon les projections, c'est en Afrique subsaharienne que l'augmentation proportionnelle de ce nombre de personnes sera la plus forte, 360 millions de personnes supplémentaires étant attendues d'ici à 2030. Il faut donc adopter de toute urgence une approche globale de la lutte contre la crise du logement urbain, notamment en offrant des possibilités de logement variées et un accès équitable aux services de base.

Cible 11.2

103. D'après les données recueillies en 2023 dans 2 039 villes dans 188 pays, 6 citadins sur 10 dans le monde ont un accès pratique aux transports publics, avec des écarts notables entre les régions développées et les régions en développement. Dans les pays les moins avancés, seules 4 personnes sur 10 sont concernées, contre 8 sur 10 dans les régions plus développées. Des investissements sont nécessaires de toute urgence pour élargir l'accès, en particulier dans les zones urbaines défavorisées des pays en développement.

Cible 11.3

104. Les données provenant de 1 217 villes dans 185 pays montrent que les villes s'étaient plus rapidement qu'elles ne se densifient. Entre 2000 et 2020, les villes se sont étalées jusqu'à 3,7 fois plus vite qu'elles ne se sont densifiées. À l'échelle mondiale, l'étalement urbain a représenté en moyenne 5,6 % par an, tandis que la densification n'a été que de 1,5 %. Malgré une légère baisse des taux d'étalement entre 2010 et 2020, ceux-ci restent supérieurs aux taux de densification, détruisant des terres précieuses pour l'environnement. L'équilibre entre les populations, la prospérité et la planète d'ici à 2030 nécessite des efforts concertés aux niveaux local, infranational et national pour freiner l'étalement urbain.

Cible 11.5

105. En moyenne, 104 049 unités et installations d'infrastructures critiques ont été détruites ou endommagées par des catastrophes chaque année entre 2015 et 2022. En outre, les catastrophes ont perturbé chaque année plus de 1,6 million de services de base, y compris des services d'éducation et de santé.

Cible 11.6

106. Dans le monde, l'exposition moyenne à des particules fines pondérée par le chiffre de la population a reculé de 9 % de la période 2010-2014 à la période 2015-2019, diminuant de 39,1 microgrammes par mètre carré à 35,7 microgrammes par mètre carré. Ce chiffre se rapproche de la valeur de l'objectif intermédiaire 1 de 35 microgrammes par mètre carré, établi dans les lignes directrices mondiales de l'Organisation mondiale de la Santé sur la qualité de l'air.

Cible 11.7

107. Les données recueillies dans 1 365 villes de 187 pays révèlent que l'accès aux espaces publics ouverts est particulièrement insuffisant dans les pays les moins avancés, où moins de 3 personnes sur 10 peuvent facilement avoir accès à ces espaces. À l'inverse, dans les régions les plus performantes, comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande ou l'Europe et l'Amérique du Nord, environ 6 à 7 citoyens sur 10 ont facilement accès à des espaces publics ouverts. Cette disparité met en évidence le défi mondial actuel.

Cible 11.b

108. La gouvernance des risques au niveau local s'est améliorée ces dernières années ; en 2023, 106 pays ont déclaré avoir mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformes aux stratégies nationales. En moyenne, 72 % des administrations locales des pays concernés ont indiqué qu'elles disposaient de stratégies locales de réduction des risques de catastrophes.

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

109. La crise résultant des modes de consommation et de production non durables au niveau mondial alimente les trois crises planétaires majeures que sont les changements climatiques, la dégradation de la nature et la pollution. La consommation de matières produites dans le pays et l'empreinte matérielle continuent d'augmenter : dans le monde, les ménages gaspillent environ 1 milliard de repas d'aliments comestibles chaque jour et les stocks de déchets électroniques ne cessent de croître. En même temps que les pays respectent leurs obligations en matière

d'accords environnementaux et adoptent des solutions globales pour lutter contre la dégradation de l'environnement, le financement public à l'appui de la production et de la consommation de combustibles fossiles a plus que triplé depuis 2015, freinant la réduction à zéro des émissions nettes. À chaque étape de la production ou de la fabrication, il est possible de réduire le recours aux ressources et aux combustibles fossiles, de favoriser l'innovation, d'économiser l'énergie, de réduire les émissions et de promouvoir l'économie circulaire.

Cible 12.1

110. De 2019 à 2023, un tiers des États Membres (63 pays) ont déclaré avoir 516 mesures liées à la consommation et à la production durables.

Cible 8.4/12.2

111. Entre 2015 et 2022, la consommation de matières produites dans le pays a augmenté de 5,8 % et l'empreinte matérielle de 6,8 %. Les disparités régionales entre les deux continuent de se creuser, en particulier entre les zones géographiques où l'empreinte matérielle est supérieure à la consommation (Asie de l'Est et Asie du Sud-Est, Europe et Amérique du Nord, Afrique du Nord et Asie occidentale) et celles où l'empreinte matérielle est inférieure (Asie centrale et Asie du Sud, Amérique latine et Caraïbes, Afrique subsaharienne et Océanie), mettant en lumière des modèles différents de consommation de matières et l'impact environnemental qui en découle.

Cible 12.3

112. En 2022, 19 % de la nourriture mondiale a été gaspillée, soit 1,05 milliard de tonnes métriques, dont 60 % de déchets ménagers. Ces déchets génèrent d'importantes émissions de gaz à effet de serre, qui coûtent plus de 1 000 milliards de dollars par an, tandis que 783 millions de personnes souffrent de la faim. Il est essentiel de s'attaquer à ce problème et réduire de moitié les déchets alimentaires d'ici à 2030. Pourtant, seuls 9 pays sur 193 avaient inclus les déchets alimentaires dans leurs contributions déterminées au niveau national en 2022. Par ailleurs, la proportion de denrées alimentaires perdues après récolte dans les établissements agricoles, lors du transport, à l'entreposage, au moment de la vente en gros ou à l'étape de la transformation était estimée à 13,2 % en 2021.

Cible 12.4

113. Point sur les parties aux accords internationaux multilatéraux relatifs à l'environnement sur les substances chimiques et autres déchets dangereux ayant satisfait à leurs engagements et obligations en communiquant les informations requises par chaque accord :

a) *Convention de Minamata sur le mercure*. La plupart des parties ont rempli leurs obligations, 94 % d'entre elles ayant nommé des coordonnateurs nationaux et 95 % ayant soumis des rapports nationaux complets en 2023 ;

b) *Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination, Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international et Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants*. Les parties continuent de progresser dans le respect de leurs obligations et dans l'élaboration de politiques visant à suivre l'évolution rapide de la situation mondiale, notamment en répondant aux défis croissants posés par les flux de déchets contemporains, tels que les déchets plastiques et les déchets électroniques, en améliorant la procédure de

contrôle des mouvements transfrontières de déchets et en élargissant le champ d'application des conventions grâce à l'inscription de nouveaux produits chimiques sur la liste ;

c) *Protocole de Montréal*. Les parties s'acquittent systématiquement de leurs obligations concernant la communication d'informations sur la production et l'emploi de substances qui appauvrissent la couche d'ozone, 156 des 198 parties ayant ratifié l'Amendement de Kigali avant janvier 2024, ce qui témoigne d'un engagement accru en faveur de l'atténuation des effets des changements climatiques dans le cadre du Protocole.

Cibles 12.4 et 12.5

114. En 2022, la production de déchets électroniques est passée à 7,8 kg par habitant, contre 6,2 kg en 2015, mais seuls 1,7 kg par habitant ont été correctement gérés. Les déchets électroniques mal gérés entraînent une perte de ressources, un recours accru aux ressources vierges et des menaces pour l'environnement ; il est donc urgent de mettre en place une meilleure gestion des déchets électroniques respectueuse de l'environnement.

Cible 12.6

115. En 2022, 73 % des entreprises retenues dans l'échantillon ont publié des rapports sur le développement durable, le nombre d'entreprises ayant triplé par rapport à 2016. Cette croissance a été observée dans toutes les régions.

Cible 12.c

116. Les subventions aux combustibles fossiles ont atteint un niveau record de 1 530 milliards de dollars en 2022, inversant la tendance à la baisse observée entre 2012 et 2020. La flambée des prix de l'énergie qui a commencé en 2021, après le début de la COVID-19, a gonflé ces subventions, incitant certains gouvernements à introduire de nouvelles mesures de soutien. En conséquence, le financement public de la production et de la consommation de pétrole, de charbon et de gaz a plus que doublé entre 2021 et 2022 et a triplé depuis 2015, ce qui entrave les progrès vers une réduction à zéro des émissions nettes.

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

117. Des records climatiques ont été battus en 2023, le monde assistant en direct à la crise climatique. Partout dans le monde, les populations subissent les effets de conditions météorologiques extrêmes, qui détruisent chaque jour des vies et des moyens de subsistance. La communauté internationale ne peut se permettre aucun retard, aucune indécision ni aucune demi-mesure dans l'application du plan d'action visant à limiter à 1,5 °C l'augmentation de la température mondiale par rapport aux niveaux préindustriels et à éviter le pire du chaos climatique. Des mesures immédiates sont à prendre pour réduire considérablement les émissions mondiales de gaz à effet de serre dans la présente décennie et parvenir à une absence d'émissions nettes d'ici à 2050.

Cible 13.1

118. Le nombre de décès et de personnes disparues liés à des catastrophes pour 100 000 habitants (à l'exclusion des décès liés à la COVID-19) a presque diminué de moitié, de 1,62 au cours de la période 2005-2014 à 0,82 au cours de la période 2013-

2022. Toutefois, le nombre absolu reste élevé. Entre 2013 et 2022, les catastrophes dans le monde ont fait 42 553 victimes par an. Le nombre de personnes touchées par des catastrophes pour 100 000 habitants a néanmoins augmenté de plus de deux tiers, passant de 1 169 durant la décennie 2005-2014 à 1 980 durant la décennie 2013-2022.

119. En 2023, 129 pays ont déclaré avoir adopté et mis en œuvre des stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe, contre 55 pays en 2015. Parmi ces pays, 122 ont indiqué qu'améliorer la cohérence des politiques et la conformité avec les objectifs et l'Accord de Paris constituait un élément important de la stratégie.

Cible 13.2

120. L'année 2023, la plus chaude jamais enregistrée selon l'Organisation météorologique mondiale, a dépassé tous les indicateurs climatiques. Les températures mondiales dépassent de 1,45 °C les niveaux préindustriels, se rapprochant pour la première fois dangereusement du seuil de 1,5 °C visé dans l'Accord de Paris. Malgré certaines réductions des émissions de gaz à effet de serre dans les pays développés, les concentrations de ces gaz ont atteint des niveaux record en 2022 et les données en temps réel de 2023 montrent qu'ils continuent d'augmenter. Les niveaux de dioxyde de carbone dépassent de 150 % les niveaux préindustriels.

Cible 13.3

121. Il ressort d'une étude menée en 2023 sur plus de 530 programmes de sciences et de sciences sociales au second cycle de l'enseignement secondaire, que 69 % d'entre eux ne contenaient aucune référence aux changements climatiques et que 66 % ne mentionnaient pas la durabilité. Cependant, les trois quarts des pays ont dit qu'ils prévoyaient de revoir leurs programmes au cours des trois prochaines années pour inclure davantage les changements climatiques et la durabilité.

Cible 13.a

122. Le financement de l'action climatique, que les Parties figurant à l'annexe I de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques donnent à l'appui des pays en développement, a augmenté à un taux composé de 5 % entre 2015 et 2020, correspondant à 41 milliards de dollars. Bien que l'objectif de 100 milliards de dollars par an fasse l'objet de diverses estimations et qu'il n'y ait pas de méthode de comptabilisation convenue, il n'avait pas encore été atteint en 2021. Cependant, un montant de 89,6 milliards de dollars a été obtenu en 2021 grâce aux récents progrès en matière d'apport et de mobilisation du financement de l'action climatique.

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

123. Couvrant plus de 70 % de la surface de la terre, les océans jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement en nourriture et les moyens de subsistance de plus de 3 milliards de personnes et dans la lutte contre les effets des changements climatiques. Cependant, les tendances alarmantes concernant la diminution des stocks de poissons, la pollution marine, l'acidification de l'océan et la destruction des habitats menacent les écosystèmes marins et les moyens de subsistance des populations côtières dans le monde entier. Il est urgent d'agir pour relever ces défis et garantir la santé et la viabilité à long terme des océans grâce à des pratiques de pêche durables, des mesures de conservation du milieu marin, la réduction de la pollution et une coopération mondiale visant à préserver la vie et les écosystèmes marins pour les générations futures.

Cible 14.3

124. L'acidification de l'océan s'intensifie et continuera de s'intensifier si les émissions de dioxyde de carbone n'arrêtent pas d'augmenter. Le nombre de plus en plus important de pays et de stations d'observation de l'océan (178 stations en 2021 à 638 en 2024) recueillant des données montre la capacité croissante des pays d'observer le déclin continu du potentiel d'hydrogène de l'océan à l'échelle mondiale et l'écart entre le rythme des changements d'une région à l'autre.

Cible 14.6

125. La pêche illicite, non déclarée et non réglementée menace la durabilité sociale, économique et environnementale des pêcheries mondiales, car elle empêche les pays de gérer efficacement leurs pêcheries. L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée a été le premier accord international contraignant ciblant spécifiquement la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Le nombre d'États concernés par cet accord est actuellement de 104 (contre 25 en 2016), soit 64 % des États côtiers du monde. Les pays ont dans l'ensemble réalisé des progrès satisfaisants, près de 75 % d'entre eux obtenant une note élevée pour l'application des instruments internationaux en 2022, contre 70 % en 2018.

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

126. L'objectif n° 15 souligne l'importance cruciale de la biodiversité, qui maintient l'humanité en vie. Cependant, l'appauvrissement continu des forêts, associé à un taux alarmant d'extinction des espèces et à une stagnation dans la sauvegarde des zones clés pour la biodiversité, met en péril l'équilibre délicat des écosystèmes. Pour faire face aux défis et aux crises environnementales mondiales urgentes, comme les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution ainsi que la désertification, la dégradation des terres et des sols, la sécheresse et la déforestation, il est impératif d'intensifier les efforts pour respecter nos engagements en matière d'environnement et de biodiversité au niveau mondial.

Cibles 15.1 et 15.2

127. La superficie des forêts du monde continue de reculer, mais légèrement moins rapidement qu'au cours des décennies précédentes. La proportion du couvert forestier par rapport à la superficie totale des terres a diminué, de 31,9 % en 2000 à 31,2 % en 2020, l'expansion de l'agriculture étant responsable de près de 90 % de la déforestation mondiale. Toutefois, des progrès ont été accomplis en matière de gestion durable des forêts, la proportion de forêts faisant l'objet de plans de gestion et situées dans des zones protégées ayant augmenté. Par ailleurs, la superficie des forêts certifiées, dont la croissance à long terme était régulière, connaît un recul net ces deux dernières années, du fait de la suspension des certificats due au conflit en Europe.

Cibles 14.5, 15.1 et 15.4

128. La couverture mondiale des aires protégées et conservées essentielles des zones clés pour la biodiversité (marines, terrestres, montagneuses et masses d'eau douce) s'est considérablement améliorée avant 2000, mais cette croissance stagne depuis

plus de vingt ans. L'Asie centrale, l'Asie du Sud et l'Asie occidentale, l'Afrique du Nord et l'Océanie sont particulièrement préoccupantes, car la couverture moyenne y est inférieure à 30 %. Les progrès ont été plus nets en Australie et en Nouvelle-Zélande, en Europe et en Amérique du Nord, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Afrique subsaharienne, où, en moyenne, la couverture est de plus de 40 %.

Cible 15.5

129. Le risque d'extinction des espèces continue de s'aggraver, comme le montre la détérioration de 12 % de l'indice global de la Liste rouge entre 1993 et 2024 (et de 4 % depuis 2015). Le risque d'extinction des espèces d'amphibiens dans le monde a récemment fait l'objet d'une réévaluation complète, qui a révélé que pour ces espèces, les effets des changements climatiques, la conversion des habitats et les maladies fongiques exotiques envahissantes étaient particulièrement aggravants.

Cible 15.6

130. Les pays continuent de ratifier et mettre en oeuvre des instruments relatifs à l'accès aux ressources biologiques et au partage des bénéfices. À la fin de 2023, 75 pays (contre 6 en 2016) avaient rendu compte des mesures législatives, administratives ou de politique générale qu'ils avaient prises au titre du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique, et 93 pays (contre 12 en 2015) l'avait fait pour le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.

Cible 15.7.1 – indicateur 15.c.1

131. Selon des estimations disponibles pour la première fois, la proportion des saisies au niveau mondial du commerce illégal d'espèces sauvages par rapport à l'ensemble du commerce des espèces sauvages (légal et illégal) a augmenté à partir de 2017, ces saisies atteignant leurs niveaux les plus élevés pendant la pandémie (2020-2021), entre 1,4 % et 1,9 %.

Cible 15.9

132. En 2023, 90 pays ont appliqué la norme statistique internationale pour mesurer l'environnement et les écosystèmes et leur lien avec l'économie, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2017.

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

133. Le monde entier a besoin de paix, dans tous les sens du terme. Néanmoins, le chemin vers la paix et la sécurité mondiales est devenu encore plus complexe. Les déplacements forcés n'ont jamais été aussi nombreux : en mai 2023, plus de 110 millions de personnes ont été contraintes de fuir les persécutions, les conflits, la violence et les violations des droits humains. Les années 2022 et 2023 ont été marquées par un nombre record de victimes civiles depuis l'adoption du Programme 2030. Les menaces persistantes qui pèsent sur la sécurité humaine dans le monde entier mettent en avant l'effondrement des sociétés pacifiques et inclusives, essentielles au développement durable, et la nécessité de rétablir la confiance et de

renforcer et renouveler les cadres mondiaux de paix et de sécurité pour répondre aux appels désespérés à la paix lancés de partout.

Cible 16.1

134. Le taux d'homicide mondial a progressivement diminué, de 5,9 victimes pour 100 000 habitants en 2015 à 5,5 en 2020. Toutefois, cette tendance a été interrompue en 2021, le nombre de victimes grimpant à 5,8 pour 100 000 habitants, baissant légèrement à 5,6 en 2022. Du fait des niveaux élevés de violence liés à la criminalité organisée et aux activités des gangs en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi que des risques accrus d'homicides en Afrique, ces régions continuent d'avoir les taux et les nombres d'homicides les plus élevés au monde.

135. Le nombre de décès de civils dans les conflits armés a explosé en 2023. Entre 2022 et 2023, le nombre de victimes civiles a augmenté de 72 %, soit la plus forte hausse depuis 2015. En 2023, 7 décès sur 10 signalés ont eu lieu dans les Territoires palestiniens occupés et en Israël. Par ailleurs, pour la deuxième année consécutive, le nombre de civils tués dans les conflits a augmenté de manière spectaculaire, inversant la tendance à la baisse enregistrée entre 2016 et 2019. En 2023, le nombre de victimes civiles s'élevait à plus de 33 400, égalant presque le pic de 2015. En 2023, 4 civils sur 10 tués dans des conflits étaient des femmes, et 3 sur 10 des enfants, soit deux et trois fois plus, respectivement, que l'année précédente.

136. Les données sur l'expérience de la violence restent limitées en dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord, de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les données disponibles montrent que les femmes et les hommes ne sont pas touchés par le même type de violence. La prévalence médiane de la violence sexuelle dans les pays disposant de données est de 3,0 % pour les femmes, contre seulement 0,8 % pour les hommes. Cependant, la prévalence médiane de la violence physique est de 3,0 % pour les hommes, contre 2,1 % pour les femmes.

Cible 16.2

137. La discipline violente est la forme de violence la plus courante à l'encontre des enfants. Dans 82 pays (pour la plupart des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire) pour lesquels des données sont disponibles entre 2015 et 2023, près de 8 enfants sur 10 âgés de 1 à 14 ans avaient subi une forme ou une autre d'agression psychologique ou de châtiments corporels à la maison au cours du mois écoulé.

Cible 16.3

138. D'après les informations disponibles sur les crimes communiquées aux autorités compétentes dans 53 pays au cours de la période 2010-2022, la proportion médiane de personnes ayant signalé des agressions physiques au cours des 12 mois précédents était de 36 % et de 45 % pour les personnes ayant signalé des vols. Ces chiffres sont nettement plus élevés que la proportion médiane de personnes signalant des agressions sexuelles, qui est de 17 % pour les pays disposant de données.

139. Au niveau mondial, le nombre de personnes détenues était estimé à 11,4 millions en 2022, soit un taux de population carcérale de 142 détenus pour 100 000 habitants. En 2022, près d'un tiers (3,5 millions) de la population carcérale mondiale était en détention provisoire, chiffre inchangé entre 2015 et 2022 (environ 30 %).

Cible 16.5

140. Sur la base des données recueillies dans 138 pays entre 2015 et 2022, 19 % des personnes ayant eu des contacts avec des agents publics au cours des 12 mois précédents ont déclaré qu'on leur avait demandé de verser ou qu'elles avaient versé

un pot-de-vin. Les différences régionales vont d'une moyenne de 32 % dans les pays à faible revenu à 9 % dans les pays à revenu élevé.

Cible 16.6

141. La fiabilité budgétaire s'est améliorée en 2021 et 2022, atteignant une moyenne de 13,5 %, contre 15,3 pour cent en 2020, mais elle est restée inférieure aux niveaux d'avant la pandémie, à 10,6 % en moyenne. Cela s'explique en partie par l'incidence de nouveaux défis internationaux, notamment les tensions politiques mondiales, l'inflation et la fluctuation des prix des ressources.

Cible 16.7

142. En général, la représentation des personnes de moins de 45 ans dans les parlements augmente dans le monde entier, mais avec des tendances contrastées, à savoir qu'elle augmente dans les pays en développement et recule dans les pays développés. De plus, l'augmentation de la part des femmes occupant des postes parlementaires importants continue d'être lente, mais elle est régulière. Au 1^{er} janvier 2024, le nombre de femmes occupant la présidence d'une chambre parlementaire était de 23,8 % (une augmentation de 2,9 points de pourcentage depuis 2021) et de 27,2 % pour la présidence de commission.

Cible 16.9

143. Alors que quelques zones géographiques, dont l'Europe et l'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sont parvenues à l'enregistrement universel des naissances, seule la moitié des enfants africains de moins de 5 ans sont enregistrés à la naissance.

Cible 16.10

144. Le nombre d'assassinats de défenseuses et défenseurs des droits humains, de journalistes et de syndicalistes enregistrés par les institutions nationales de défense des droits humains et l'ONU a diminué en 2023, à 320 cas dans 40 pays, contre 448 cas dans 36 pays en 2022. Dans les zones de conflit, cependant, le nombre de journalistes et de professionnels des médias tués a fortement augmenté (40 personnes), inversant la tendance à la baisse observée depuis 2017. En outre, les disparitions forcées ont presque doublé pour la deuxième année consécutive, au moins 54 cas signalés dans 14 pays en 2023. Des cadres de protection solides sont donc nécessaires pour enrayer cette tendance, en particulier dans les pays où des conflits violents ou des troubles sociaux éclatent ou s'aggravent.

145. En 2024, 140 pays avaient de lois garantissant spécifiquement le droit des citoyens à accéder à l'information, contre 105 en 2015 et 14 en 1990.

Cible 16.a

146. Entre 2015 et 2023, le nombre de pays dotés d'institutions nationales indépendantes de défense des droits humains conformes aux normes internationales a augmenté de 23 %. Plus de 40 % des pays sont actuellement dotés d'une institution nationale indépendante de défense des droits humains.

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

147. Les partenariats mondiaux pour le développement durable englobent des domaines importants tels que la finance, la technologie, le commerce et les données. La mobilisation des ressources financières pour le développement, l'extension de la connectivité Internet et le renforcement des systèmes statistiques connaissent des évolutions contrastées. Cependant, le gros déficit annuel de l'investissement à l'appui de la réalisation des objectifs (4 000 milliards de dollars) dans les pays en développement et des problèmes persistants et paralysants, tels qu'un niveau de la dette extérieure sans précédent et un accès limité à la connectivité en ligne dans les pays à faible revenu montrent qu'il faut une collaboration continue et une coopération et un soutien renforcés étant donné les tensions géopolitiques et la coopération internationale qui ne cessent d'empirer.

Finances

Cible 17.1

148. Les données pour 2022 provenant d'environ 130 pays montrent qu'au niveau mondial, les recettes publiques représentent environ 33 % du PIB. La charge fiscale globale moyenne (sous la forme d'impôts) s'élève à 26 % du PIB dans les économies avancées et à 18 % du PIB dans les économies émergentes ou en développement. En 2019, la proportion moyenne globale des dépenses publiques financées par les impôts était d'environ 66 % dans les économies avancées et de 61 % dans les économies émergentes et en développement. La moyenne générale a fortement diminué après le début de la pandémie, à environ 52 % en 2020 et, bien qu'elle ait rebondi en 2021 et 2022 pour les deux groupes de pays (à 62 % pour les économies avancées et 59 % pour les pays émergents et en développement), elle reste inférieure au niveau d'avant la pandémie.

Cible 17.2

149. En 2023, l'aide publique au développement des pays membres du Comité d'aide au développement s'est élevée à 223,7 milliards de dollars, soit 0,37 % du revenu national brut combiné des pays membres. Le total de l'aide publique au développement en 2023 a augmenté de 1,8 % en termes réels par rapport à 2022 et de 47,0 % par rapport à 2015. C'était la cinquième année consécutive que cette aide atteignait un nouveau sommet. Cette augmentation est principalement due à l'aide à l'Ukraine, à l'aide humanitaire et aux contributions aux organisations internationales.

Cible 17.3

150. En 2022, les ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement et déclarées par 101 bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux s'élevaient à 276,6 milliards de dollars en ressources officielles, 55,3 milliards de dollars mobilisés à partir de financements privés et 10,2 milliards de dollars provenant de dons privés pour le développement. Les subventions en faveur du développement durable (officielles et privées) ont diminué en 2022 par rapport à 2021. Toutefois, les prêts de développement concessionnels durables ont augmenté de 6 %, tandis que les prêts non préférentiels ont diminué de moins de 1 % et le financement privé mobilisé a augmenté de 21 %, contrebalançant ainsi la diminution en 2021.

151. En 2023, les flux mondiaux d'investissements étrangers directs ont été estimés à 1 370 milliards de dollars, soit une augmentation marginale par rapport à 2022.

Toutefois, cette augmentation était largement due à des valeurs plus élevées dans un petit nombre d'économies relais ; si l'on exclut ces canaux, les flux mondiaux d'investissements étrangers directs ont été inférieurs de 18 %. Le nombre de projets d'investissement internationaux annoncés dans les pays en développement dans des secteurs liés aux objectifs – notamment les infrastructures, les énergies renouvelables, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire, la santé et l'éducation – est resté stable.

152. Le déficit annuel de l'investissement à l'appui de la réalisation des objectifs dans les pays en développement s'élève aujourd'hui à environ 4 000 milliards de dollars. Si l'on veut répondre aux besoins d'investissement permettant d'atteindre les objectifs d'ici à 2030, il faut trouver quelque 30 000 milliards de dollars d'investissements supplémentaires au cours des huit prochaines années. Plus de la moitié de ce déficit, soit 2 200 milliards de dollars, concerne la seule transition énergétique.

153. Au lendemain du pic de la pandémie de COVID-19, les transferts de fonds se sont avérés résistants et sont devenus une source majeure de financement extérieur pour les pays en développement. En 2022, les envois de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont augmenté de 8,0 %, à 647 milliards de dollars. Cette augmentation est remarquable, étant donné qu'elle fait suite à un taux de croissance de 10,6 % en 2021. Cette croissance devrait se stabiliser à environ 4,0 % en 2023.

Cible 17.4

154. Le niveau de l'encours de la dette extérieure des pays à revenu faible et intermédiaire a diminué en 2022 pour la première fois depuis 2015, de 9 300 milliards de dollars en 2021 à 9 000 milliards de dollars. Malgré cette légère diminution en 2022, les niveaux de l'encours de la dette extérieure sont restés élevés, à un niveau sans précédent, après plus d'une décennie d'accumulation rapide de la dette. De surcroît, les coûts financiers, tant en termes nominaux que par rapport au revenu national brut et aux recettes d'exportation, devraient augmenter à l'avenir, en raison de la hausse agressive des taux d'intérêt mondiaux visant à maîtriser l'inflation, et pourraient devenir de plus en plus lourds, compromettant les dépenses consacrées à d'autres priorités dans de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire.

Cible 17.5

155. Le nombre de pays qui encouragent activement les investissements directs à l'étranger en faveur des pays en développement, y compris les pays les moins avancés, reste limité. En 2023, au moins 50 pays, dont 19 économies émergentes ou en développement, avaient au moins un type de dispositif de promotion des investissements directs à l'étranger. Toutefois, parmi ces pays, seuls 23 ont un programme de promotion des investissements directs à l'étranger ciblant spécifiquement les pays en développement, y compris les pays les moins avancés.

Informatique et communications

Cible 17.6

156. Le nombre d'abonnements au haut débit fixe continue d'augmenter régulièrement ; entre 2015 et 2019, le taux de croissance annuel moyen était de 6,4 %, et les abonnements ont atteint 19 pour 100 habitants en 2023 au niveau mondial. Néanmoins, alors que la connexion à débit fixe est courante parmi les ménages des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) et des pays à revenu élevé, elle est quasiment inexistante dans les pays à faible revenu en raison des prix élevés et du manque d'infrastructures.

Cible 17.8

157. Environ 67 % de la population mondiale, soit 5,4 milliards de personnes, ont été en ligne en 2023. Cela représente une croissance de 4,7 % depuis 2022, soit une augmentation plus importante que celle enregistrée entre 2021 et 2022, à savoir 3,5 %. Si le nombre d'utilisateurs d'Internet a augmenté pendant la pandémie de COVID-19, ces trois dernières années, ce chiffre est revenu aux niveaux d'avant la pandémie.

Données, suivi et application du principe de responsabilité*Cible 17.18*

158. L'un des effets majeurs de la pandémie de COVID-19 a été la capacité limitée des organismes nationaux de statistique de recueillir des données actualisées au titre des objectifs. On l'a vu dans la baisse des résultats moyens de la couverture des données dans l'inventaire des données ouvertes (Open Data Inventory). Malgré la récente diminution des capacités de production de données, une comparaison des notes concernant la couverture de l'inventaire des données ouvertes entre 2017 et 2022 montre que les notes des pays à revenu faible et intermédiaire ont augmenté au même rythme que ceux des pays à revenu élevé.

159. Dans l'ensemble, les notes concernant l'indice de performance des sources de données (pilier 4 des indicateurs de performance statistique) et l'indice de performance de l'infrastructure de données (pilier 5 des indicateurs de performance statistique) s'améliorent depuis 2016. Les sources de données n'ont progressé que de 3 points, en partie à cause des perturbations dues à la COVID-19, tandis que l'infrastructure de données - c'est-à-dire l'infrastructure matérielle et immatérielle nécessaire à la production de données - a progressé d'environ 14 points.

160. En 2023, 159 pays et territoires ont indiqué s'être dotés d'une législation nationale relative aux statistiques conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle, ce qui représente une nette augmentation par rapport aux 132 pays en 2019 et la croissance annuelle la plus rapide en termes de nombre de pays.

161. En 2023, 163 pays et territoires ont indiqué avoir mis en œuvre un plan statistique national, à la hausse par rapport aux 143 pays en 2019 et 156 en 2022. Parmi ces plans, 109 étaient entièrement financés, contre 91 en 2019 et 100 en 2022. Ces tendances suggèrent que les perturbations à long terme de la planification et de l'exécution des activités statistiques causées par la pandémie ont été surmontées.

Cible 17.19

162. L'appui international au développement des données et des statistiques a repris, atteignant 799 millions de dollars en 2021, ce qui représente une augmentation de 14 % par rapport à 2020 et une augmentation substantielle de 44 % par rapport à 2015. C'est notamment en 2021 que les fournisseurs d'aide multilatérale se sont imposés pour la première fois comme la principale source de financement.